Un échange de mails très explicite

Les dessous de l'affaire Cargolux expliqués par le consul Knebeler à la journaliste Poujol

Dans les coulisses des services secrets et du „journalisme d'investigation"



Poujol

Knebeler

Kemmer

Andre Kemmer

From: Jean-Claude Knebeler <jean-claude.knebeler@mae.etat.lu>
Sent: Méindeg 7 Januar 2013 16:00
To: Andre Kemmer
Subject: Poujol

Salut,

Hei as den Echange vun Messagen mam Véronique Poujol:

Bonjour Jean-Claude et meilleurs voeux pour 2013 à vous et vos proches.

J'aimerai bien avoir confirmation d'une info au sujet de la compagnie de fret que vous connaissez.

On m'a parlé de deux rapports qui évoquent des irrégularités dans sa gestion. J'ai déjà eu l'occasion d'en parler dans le land, après avoir obtenu la copie d'un memo de Norbert Becker de BIP, mais je sais que François Thomas de la BCEE a fait un rapport qui a dû inspirer l'administrateur de BIP. ce rapport s'appellerait rapport Tsonga. Je cherche a en avoir copie. ou du moins; avoir des infos sur ce qu'il contient.
Pouvez vous m'aider?

Deuxième chose: ce rapport Tsonga aurait été commandité après des révélations d'un autre rapport, du serv. de rens. celui-là, avec des faits très précis, impliquant notamment Albert Pansin et sa société Malu Enterprises à Luxembourg. Il parlerait aussi (ce rapport) de la violation de l'embargo sur l'Iran par CV.
On me dit que JCJ, dans un mouvement d'humeur (ou d'ébriété?) aurait distribué des copies de ce rapport censé rester confidentiel à plusieurs personnes lors d'une mission au Khazakstan.
Je pense que vous devez aussi en avoir eu connaissance.

Vous savez que vous pouvez compter sur ma totale discrétion. Je trouve que ce serait quand même bien qu'on puisse sortir l'info. je trouve ahurissant que Juncker, chef de gouvernement, ait pu se comporter de la sorte. maintenant il demande le secret sur les infos données par le service, alors que lui-même s'est est complètement fichu....

Bien à vous

Veronique

Bonjour Madame Poujol,

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes et je vous souhaite que le meilleur pour l'année 2013.

Vous allez comprendre que la loi m'interdit de m'exprimer sur les activités du Service de renseignements. Je prends cette obligation très au sérieux.

Quant aux informations relatives à Cargolux :
• Je n'ai pas vu le mémo de M. Becker, ni le rapport de M. Thomas (est-ce qu'il ne s'agit pas de Mme Françoise
Thoma, administratrice de CV ?), je ne saurai donc pas me prononcer sur leur contenu. Je me rappelle cependant le
climat de « panique » au début de l'audit de compliance. Or, de toutes les allégations, il n'y a que peu (presque rien)
qui a été substantifié. Mais peut-être certains avaient des intérêts à créer une menace qui planait sur la société...
• Je ne souhaite pas entrer dans les détails de l'audit interne touchant à des aspects de « compliance ». En effet,
PwC avait prétendu d'avoir découvert des pratiques illégales, de corruption et de violation d'embargos. L'audit,
mené par le cabinet PwC et l'étude d'avocats Shearman & Sterling (avec le concours de Arend & Medernach), devait
analyser les pratiques actuelles et passées de CV et déterminer un risque juridique potentiel et en même temps
élaborer un nouveau code de conduite en matière de compliance pour la société.
• En fin de compte, le rapport final ne contenait pas grand-chose et était loin des « scandales » annoncés lors de la
première réunion. A nouveau, des millions sont partis en honoraires pour des consultants et des avocats, pour

découvrir ce qu'une personne qui connaissait les opérations de CV sur le terrain savait déjà.

• J'avais vu que vous avez mentionné l' «affaire Malu» dans un de vos articles. Je ne sais pas qui vous a envoyé dans cette direction, mais cette personne n'est probablement pas au fait des résultats de l'enquête interne au sein de Cargolux (ou elle est malveillante) qui a blanchi MM. Qureshi et Pansin. Il n'y avait rien d'extraordinaire dans cette affaire, mis-à-part peut être une connerie (avec les meilleures intentions) de la part de M. Pansin :

o M. Qureshi est de nationalité indienne et réside au Koweït où il gère la filiale cargo du Bahman Group (qui est agent général pour une série de compagnies aériennes). Comme étranger, il devra quitter le Koweït à sa retraite ou à la fin de son contrat. Il a vécu l'occupation du Koweït par les troupes irakiennes et en garde les souvenirs. Tandis que les citoyens koweitiens ont été « exilés » dans des hôtels de luxe, lui passait des mois dans un camp de réfugiés.

o Comme les lois koweitiennes ne donnent que peu de droits aux expatriées, M. Qureshi souhaitait s'établir une base à Luxembourg, pour y détenir ses économies et y passer sa retraite. Il y a d'ailleurs acheté un appartement au début des années 2000. Afin de gérer son argent et d'avoir une autorisation de séjour, M. Qureshi a créé la société Malu. Il souhaitait avoir un résident luxembourgeois, une personne de confiance, comme administrateur. Il a ensuite approché son contact au sein de CV, M. Pansin (avec lequel il a bâti les activités de CV au Moyen-Orient). M. Pansin a été assez bête d'aider M. Qureshi dans cette affaire en proposant que son épouse serve comme administratrice (à titre gratuit).

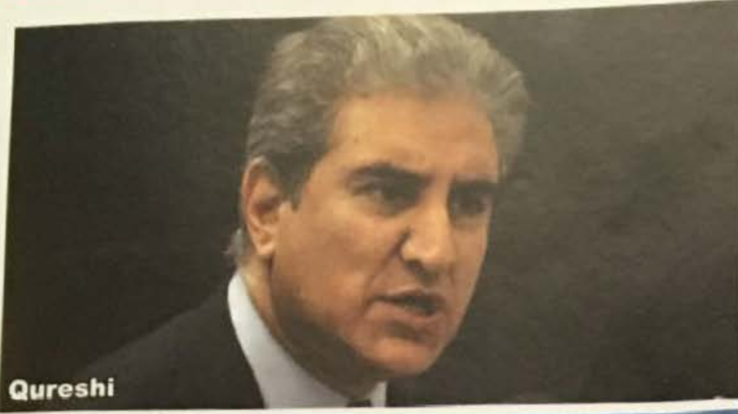
o Quand cette construction un peu malheureuse a été découverte (quelques années avant « Tsonga »), un audit interne a été mené par Cargolux. Aucune malversation de la part de M. Qureshi, aucun enrichissement personnel de la part de M. et Mme Pansin n'ont été découverts. L'affaire a été classée. Le dossier a été rouvert lors de l'audit général, à nouveau rien de spécial n'a été découvert.

o Mon analyse du dossier (en prenant en compte le fait que je connais très bien M. Qureshi qui est une personne intègre, très dévouée et à 100% loyale au Luxembourg, il porte le titre honorifique de Conseiller du Commerce Extérieur, a été décoré de l'Ordre du Mérite et continue à être agent général de Cargolux) est qu'il s'agissait ici d'une lutte de pouvoir au sein de Cargolux, avec comme objectif d'affaiblir la direction. Des éléments externes à CV ont contribué et participé dans cette « guerre », peut-être pour servir aussi leurs propres intérêts privés.

• Je peux vous confirmer (en tant qu'ancien responsable de l'Office des Licences) qu'il n'y a jamais eu violation d'embargos sur l'Iran par Cargolux (en pratique, même s'il y avait eu du cargo illicite, ceci aurait été plutôt une violation commise par le freight-forwarder et non pas par CV). Que CV desservait l'aéroport de Téhéran était du connu, pour ses administrateurs, pour le gouvernement luxembourgeois et aussi pour les autorités américaines. Les rumeurs portant sur des violations de l'embargo sur les exportations relèvent, à mon avis, de la pure fabrication et étaient censées à affaiblir la direction de CV dans le cadre de la lutte de pouvoir qui avait déjà conduit aux rumeurs concernant « Malu ».

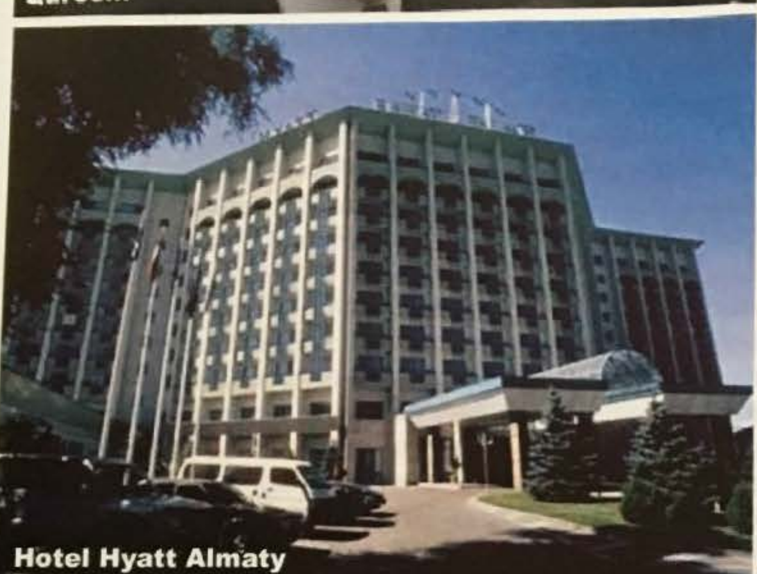
En ce qui concerne la réunion de M. le Premier ministre et M. le Ministre Krecké avec M. Ogiermann au lobby de l'hôtel Hyatt à Almaty, je m'en rappelle bien. Je n'y ai pas participé directement, mais j'étais assis à une table à quelques mètres (pour garder mon chef à l'œil, comme je le faisais d'habitude), avec d'autres membres de la délégation. M. Juncker avait invité M. Ogiermann à se joindre à lui pour discuter des reproches qui lui avaient été faites par certains et qui mettaient en doute sa « loyauté envers Cargolux et le Luxembourg ». Après cette discussion, j'en ai parlé, autour d'une bière, avec M. Ogiermann et M. Krecké. M. Ogiermann se sentait visiblement soulagé comme le PM lui avait exprimé sa confiance et lui avait dit qu'il ne croyait pas aux allégations qui le concernaient et qu'il était d'avis que celles-ci étaient des fabrications semées par des gens qui avaient d'autres dessins pour la compagnie. Je n'avais pas l'impression que le PM était « en état d'ébriété » et je ne l'ai pas non plus vu distribuer des documents. Du moins ni M. Ogiermann, ni M. Krecké n avaient sur eux un tel document (et je crois que M. Krecké me l'aurait montré, comme j'ai traité tous les dossiers au MECE qui avaient un lien avec le SREL). Votre information me semble donc être fausse. Il faudrait se poser des questions sur les motifs de votre source.

Ceci-dit, j'aimerais revenir sur une autre information contenue dans un de vos articles et qui concerne le détachement au MECE du (maintenant) fameux A.K. Contrairement à ce que vous avez écrit, M. Kemmer ne nous a pas été octroyé par le PM. J'avais proposé, vu que cette expertise y faisait défaut, la création d'une cellule de renseignement économique au sein du SREL. Différentes raisons m'ont finalement conduit à rectifier le tir et à demander le détachement d'une personne avec des compétences d'enquêteur (donc pas un analyste, profil dont je disposais déjà au sein de mon équipe) vers le MECE. Non pas pour des activités d'espionnage, mais pour regarder des dossiers avec une autre perspective et d'autres reflexes. Ayant appris que M. Kemmer avait entretemps quitté le SREL et rejoint la Police judiciaire (ou il avait du mal à trouver sa place) je lui ai proposé de nous rejoindre. La Police n'était pas enthousiaste, comme un tel détachement pourrait constituer un précédent, mais j'ai ensuite su persuader le Ministère de l'Intérieur. Il est vrai que j'avais demandé l'accord et l'appui du Ministère d'Etat dans le


Qureshi

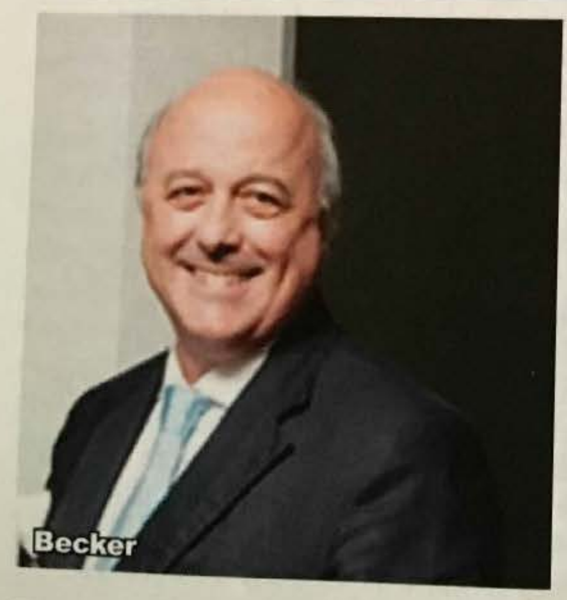

Juncker


Ogiermann


Hotel Hyatt Almaty


Krecké




Becker



dossier, vu les antécédents professionnels de M. Kemmer. Dire que c'était une promotion pour lui est plus que faux, en fait il gagne maintenant quelques 800 € mensuels de moins qu'au SREL, ayant perdu les primes liées à ce détachement, et aussi moins qu'à la PJ (à nouveau une question de primes). Il a accepté parce que c'était un nouveau challenge pour lui et il s'en accomplit avec brio, ayant développé le programme de formation « Be Safe » (http://www.luxembourgforbusiness.lu/be-safe) très prisé par les entreprises (la formation a même été donnée par M. Kemmer aux fonctionnaires de la Chambre des Députés et certains Députés ont participé eux-mêmes) et contribue à l'organisation de missions économiques.

Je trouve malheureux que son passé professionnel a été dévoilé par les médias car il aura maintenant des problèmes à participer à des missions économiques vers des pays qui se poseront probablement des questions sur la présence d'un « ancien des renseignements » au sein de la délégation luxembourgeoise. Mentionner, comme l'a fait Le Jeudi, son implication potentielle dans les « perquisitions brutales dans les milieux islamistes » relève, à mon avis, du pénal car elles mettent sa sécurité ainsi que celle de sa famille en danger.

Bien à vous,

Jean-Claude Knebeler

Bonjour et si je l'avais oublié, meilleurs voeux pour 2013, j'espere que le saut dans la nouvelle année s'est bien passé

Comment me procurer ce rapport PWC? Pouvez vous m'aider???
Quel est l'associé qui l'a fait?

quelle est la chronologie de tous ces rapports?

SREL d'abord, puis enquête interne, puis PWC et enfin Tsonga de Françoise Thomas?

Au-dela, ce qui m'intéresse, ce sont ces forces à l'oeuvre au sein de Cargolux et au plus haut qui ont cherché à déstabiliser la compagnie et à la miner de l'intérieur:

Ogiermann accusé de deloyauté et d'être le pion de Lufthansa
David Arendt, dont on dit qu'il a commis des fautes dans le bouclage du financement des avions

les acheteurs potentiels....qui courtisaient les ministres
les differents administrateurs: marc hoffmann, jouant pour BIP et Norbert Becker par exemple, Finck...., Reinesch, Frieden et Wiseler

Je n'ai pas toutes les clefs pour comprendre comment ces infuences se sont traduites et ont abouti à un tel gâchis

Vous pourriez sans doute m'aider à y voir plus clair

pensez vous que je pourrais rencontrer ce monsieur K. On m'a dit en effet que c'etait un agent brillant.
concernant les perqui dans les millieux islamistes, je ne crois qu'il portait la responsabilité de cet échec et la-dessus j'ai une petite idée, parce que je sais aussi que mon mari, décédé (mon mari avait une société de détective privé, Private investigation Office, il s'appelait Ozkan, c'est d'ailleurs le nom de mes enfants) depuis quatre ans, avait donné des infos à K avec lequel il entretenait des liens.D'ailleurs je l'ignorais jusqu'à récemment.
j'ai d'ailleurs de ce fait un conflit d'intéret qui m'empechera d'écrire quoi que ce soit à ce sujet.

ma demande est donc la suivante: pouvez vous me mettre en contact avec K, mais de la manière la plus discrète car je ne veux pas que quiconque mis a part nous trois en soit informé. Une question de protection des sources et de moi-même

bien a vous

veronique

Bonjour,
Je ne sais pas quand un rapport potentiel du SREL aurait pu être rédigé et, comme je vous l'ai dit, je n'ai pas non plus vu le rapport de Mme Thoma. J'imagine cependant que ce dernier aurait pu être écrit au début du rapport d'audit « Tsonga ». Si elle avait attendu les conclusions (qui tardaient à venir), son rapport aurait probablement été moins « alarmiste » (je déduis qu'il l'était de ce que vous avez écrit) qu'il ne l'était.

Quant à Tsonga, je ne me rappelle plus qui était le partenaire en charge. Chaque administrateur en a reçu une copie, la mienne est restée dans les archives (comme les autres documents relatifs au CA de Cargolux) du MECE à Luxembourg quand j'ai déménagé à NYC.
Dans les guéguerres internes chez Cargolux, les accusations à droite et à gauche, c'était une lutte de pouvoir avec différents protagonistes, David Arend (les accusations à son compte n'ont jamais pu être prouvées) qui se voyait CEO, Pierre Wesner qui voulait le poste de Robert Van De Weg et qui n'arrivait pas à digérer qu'on avait donné une partie de ses responsabilités à Albert Pansin... Et ensuite des intervenants externes qui appuyaient l'un ou l'autre pour avoir « quelqu'un à l'intérieur » et se préparer à la transaction avec un acheteur potentiel des actions SAir (on était encore loin d'une décision pour Qatar Airways) de laquelle ils espéraient tirer des bénéfices... Ogiermann et Van de Weg étaient déjà affaiblis à cause de l'affaire anti-trust quand, à cette période, certains suggéraient au CA de plaider coupable et de pousser ainsi la responsabilité vers le management (il ne faut pas oublier que Uli et Robert ont du plaider coupables face à la pression du Department of Justice et non pas parce qu'il y aurait eu des preuves tangibles de leur culpabilité).

Je ne sais pas qui a lancé toutes ces accusations (comportement déloyal, embargo vers l'Iran, financements d'avions, Malu) qui faisaient apparition au même moment et qui, à la fin, se retrouvaient sans le moindre fondement, mais ça me semblait orchestré (il ne faut pas oublier que c'était aussi à ce moment-là que Pierre Gramegna a dû céder la présidence du CA de Cargolux à Marc Hoffmann) et je me demande quel était le motif. Je me demande aussi pourquoi tous ces contes de fées font surface maintenant. Est-ce que quelqu'un a un intérêt à semer la confusion ? A affaiblir à nouveau la compagnie ?

Quant à André Kemmer, je crois que vous trouverez aisément son numéro de téléphone dans l'annuaire de l'Etat. C'est à lui de décider s'il veut vous parler. Je l'ai vu lors d'un passage à Luxembourg pour Noël et il me donnait cependant plutôt l'impression qu'il voulait se tenir bien loin des médias. Je le comprends, il est maintenant impliqué dans une affaire de justice après avoir fait rien que son boulot et s'adresser aux médias pourrait le mettre dans une situation très délicate vis-à-vis de ses obligations de secret dans le cadre de la loi sur l'organisation su SREL.
Bien à vous,

Jean-Claude Knebeler

Jean-Claude Knebeler
Consul General of the Grand Duchy of Luxembourg

Luxembourg House
17 Beekman Place
New York, NY 10022

Tel : +1 212 888 6664
Fax : +1 212 888 6116

www.investinluxembourg.us